



RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

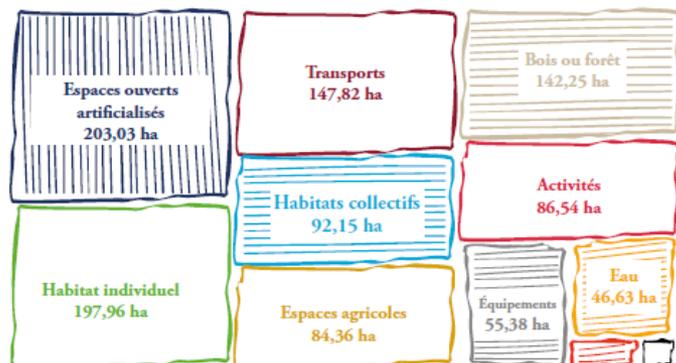


2023

HÔTEL DE VILLE
66, rue de la Mare aux Carats
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.montigny78.fr

Mode d'occupation des sols 2021 (MOS)

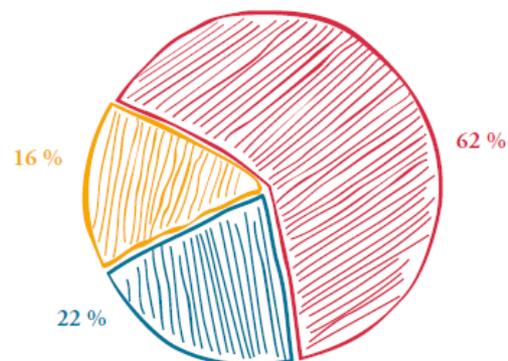
(Source Institut Paris Région)



Carrières, décharges, chantiers : 9,94 ha Milieux semi-naturels : 4,55 ha

Répartition des espaces en 2021

(Source Institut Paris Région)



■ Espaces construits artificialisés

■ Habitats individuels et collectifs - activités - équipements - transports - carrières, décharges et chantiers

■ Espaces agricoles, forestiers et naturels ■ Espaces ouverts artificialisés

Bâtiment communaux (140000 m ²)	2021	2022	2023
Part d'éclairage en led			
• des salles sportives intérieures	80%	80 à 90%	/
• dans le Forum des Arts Charles Aznavour et la Maison de quartier André Malraux	/	100%	100%
• dans les écoles	5	10	25

Déplacements	2021	2022	2023
Km de voiries communales et intercommunales	90 km	96 km	96 km
Km de circulations douces communales et intercommunales	43 km	43 km	46 km (+ 3 km de voies communales)
Stationnement pour les vélos	970	1 175	1 175
Km de zone 30 dans les 6 quartiers de la ville	6,86 km	7 km	7 km
Trajets en trottinettes à partir des 54 stations de la ville	/	210000	185000

Scolaires et périscolaires	2021	2022	2023
Classes ayant des projets avec le Pôle Sciences et nature	33 (22,5 % des classes)	38 (27,5 % des classes)	42 (30,9 % des classes)

Pôle Prévention	2021	2022	2023
Interventions dans le secondaire	72	51	99
Ateliers dans les maisons de quartier	/	/	6 pour 71 bénéficiaires
Interventions pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires (temps scolaire ou périscolaire)	/	1175	12 pour 281 enfants
Ateliers de prévention avec le service des Sports	/	/	6 pour 435 bénéficiaires (enfants et adultes)

Seniors	2021	2022	2023
Nombre de foyers inscrits sur le registre nominatif Plan Canicule	130 foyers (156 pers.)	123 foyers (148 pers.)	121 foyers (144 pers.)

1.2 Les objectifs du mandat

La municipalité a choisi de s'appuyer sur le référentiel des 17 ODD de l'ONU. Il permet de rattacher les politiques publiques communales aux enjeux sociétaux et écologiques en faisant le lien avec la Sécurité, la Petite enfance, le Social, la Jeunesse... Les 17 ODD sont appréhendables par tous, chacun peut facilement s'en saisir dans la logique du Développement Durable.

Montigny-le-Bretonneux accompagnera tous les Ignymontains pour que nous puissions ensemble, permettre à tous d'être le moins impactés et de préserver le cadre de vie que nous connaissons et que nous apprécions. Le rapport de développement durable est publié annuellement, afin de partager avec tous l'ensemble des actions développement durable de la ville et de ses partenaires. La publication de ce rapport se base sur un travail tout au long de l'année avec les services.

RAPPEL
DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
(ODD)



Neutralité Carbone : qu'est-ce que c'est ?

La neutralité carbone est définie par la loi énergie-climat comme “un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre”.

Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, l'Union européenne s'est fixée l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et s'est engagée pour cela à réduire ses émissions nettes d'au moins 55% en 2030 par rapport à 1990.

L'objectif neutralité carbone d'ici 2050 inscrit dans la législation européenne depuis 2021 a été repris par la France dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Celle-ci porte deux ambitions :

- atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050
- réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français (dernière version révisée en mars 2020, décret d'application avril 2020).

En France, atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 implique une division par 6 des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire par rapport à 1990.

[Retrouvez ici tous les détails de la SNBC](#)

4.1 / Le développement durable à l'international

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU RAPPORT BRUNDTLAND (1987)

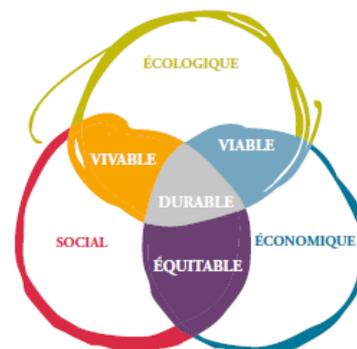
Commission Mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU
Base du Sommet de la Terre de Rio 1992.

“Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de “besoins”, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité,
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.”

Les piliers du développement durable



LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU - 2015

L'ONU a proposé un référentiel pour parvenir à un horizon commun.
Il est présenté en **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

La qualité environnementale, la santé, le bien-être et l'inclusion de tous sont au cœur de la transition écologique de notre commune via les **17 ODD** de l'ONU.

La transition écologique est donc en marche, au niveau international, national et de notre commune, elle est transverse.

Elle va nous permettre de réduire notre impact environnemental, mais participe également à apporter par les agents communaux des services de qualité aux habitants, usagers, associations et partenaires.

Ensemble, nous pouvons permettre à notre ville d'être résiliente, en s'appuyant sur des actions d'atténuation (aujourd'hui), et en adaptant notre territoire pour que les impacts climatiques soient les moins difficiles à supporter pour tout un chacun. La recherche de sobriété est une des clés.

Les 17 pictogrammes des ODD



Communication

- Cette 3^{ème} édition a vu son format changé, pour s'accorder avec la charte graphique communale, des évolutions dans les couleurs, et les typographies
- Une campagne d'affiche du 7 mars au 10 avril 2024 sur des 8m² Decaux a permis de mettre en avant le rapport auprès des habitants et des usagers





A/ PRÉSERVATION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

■ Gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée des espaces verts permet de réduire l'impact de l'homme sur la nature :

- réduire le nombre de tontes
- ne pas utiliser de produits phytosanitaires
- intégrer des espèces endémiques

En début d'année la végétation a poussé très rapidement et d'un seul coup, dans le cadre de la gestion différenciée, la ville a laissé la végétation pousser et à la suite a réalisé un fauchage de ces espaces ce qui a permis d'accroître le nombre d'insectes et donc d'avoir un impact positif sur la biodiversité locale.

Un essaim d'abeille a été récupéré pour favoriser la pollinisation de nos végétaux.

Si les abeilles sont des alliés d'importance, il n'en est pas de même des chenilles processionnaires du chêne.

La ville continue le traitement contre les chenilles processionnaires du chêne afin de préserver la santé des espèces végétales et humaine.

Les chenilles processionnaires sont arrivées en France depuis quelques années.

On peut reconnaître leurs nids qui sont accrochés aux arbres dans lesquels elles vivent en groupe. Leurs poils sont notamment dispersés lorsque les chenilles sont agressées : ils s'accrochent alors aux habits, à la peau, aux cheveux. Ils peuvent provoquer des conjonctivites au niveau des yeux, des démangeaisons et des rougeurs sur la peau, et une gêne respiratoire, voire de l'asthme.

Lors des périodes de sécheresse, une priorité réglementaire est donnée aux horaires d'arrosage (avant 11h) et au choix des massifs à maintenir en vie.





A/ PARTICIPATION CITOYENNE



■ Retour sur le séminaire des Conseils de quartier

Le 28 janvier dernier s'est tenue une journée de travail réunissant les 8 Conseils de quartier et les 3 maisons de quartier de la Ville afin de rappeler les missions et de réfléchir sur les actions qui pourraient être mises en place dans les quartiers.

Une campagne d'affichage a été lancée par la Ville du 3 au 24 avril 2023 : "Vos conseillers proches de vous" et ce, afin d'inciter les habitants à venir plus naturellement vers leurs conseillers de quartier.

Afin de mieux identifier les conseillers de quartier, le trombinoscope du Conseil de quartier sera affiché dans les 3 Maisons de quartier.

L'idée forte qui est ressortie de ces groupes de travail est le "Partage", avec l'idée d'organiser des repas partagés entre les habitants et les conseillers de quartier.

Il est proposé la mise en place d'événements afin de créer du lien social, telles que des actions sportives comme la pétanque, des animations avec les commerçants, mais aussi des parcours définis en mettant en avant des points d'intérêt culturel, historique et sportif, ainsi que des actions intergénérationnelles. D'où l'idée d'associer davantage encore les associations ignymontaines, partenaires essentiels, qui connaissent bien le tissu social du quartier.

Une initiative également portée par la ville et souhaitée par les Conseillers de quartier, la création de circuits de randonnée en partenariat avec l'Association des Arcades du Lac (ADAL). Huit parcours vont être créés (parcours JOP et sentes). Chaque quartier aura ainsi son itinéraire.

Le 28 janvier, une présentation des composteurs a été faite par l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines afin que les conseillers de quartier puissent informer les riverains des démarches à entreprendre s'ils souhaitent la mise en place d'un composteur.

C'est à partir des réflexions des Conseils de quartier que la démocratie locale va continuer d'évoluer afin d'associer de plus en plus d'habitants à la vie municipale.

Les projets des différents quartiers issus de l'appel à idées : "J'aime mon quartier"

- Pas du Lac - chemin du Lac
⇒ un caniparc et une table de jeux en béton naturel
- Les Prés - parc Charles Péguy
⇒ une table de jeux en béton naturel et 2 marelles
- Le Plan de Troux - square de La Culotte
⇒ une table de jeux en béton naturel et plantation d'arbres fruitiers sur le mail Alfred de Musset
- Le Village
⇒ un espace de jeux inclusifs sur le terrain de basket (budget du conseil de quartier de 10 000€ à inclure dans le projet ville pour la réfection du terrain de basket)
- La Sourderie - Parc Jacques Prévert
⇒ une structure cross avec 1 ou 2 structures fitness et un tracé ludique
- Le Plan de l'Église à la Mare Caillon
⇒ une station de réparation de vélo avec potence
- Le Manet - square de Chateaubriand
⇒ la réfection du sol et fleurissement
- Saint-Quentin
⇒ un composteur de quartier, un autre projet en réflexion

2.3 Ville inclusive et solidaire



A/ VILLE SOLIDAIRE



■ Projet photographie

Le Centre Communal d'Action Sociale et le service Culture se sont associés pour la mise en œuvre d'une **exposition photographique** ayant pour sujet les **missions de l'aide à domicile portées par le CCAS**. L'esprit du projet s'attache à valoriser l'accompagnement des aides à domicile et leurs relations avec les usagers sous l'angle du photojournalisme.

À travers le regard du photographe, nous sommes invités à découvrir la face cachée des métiers de l'aide à domicile. Au-delà des actes de la vie courante, les personnes qui les exercent apportent une réelle présence et permettent le maintien du lien social. Ce rôle est devenu d'autant plus primordial compte tenu de la crise sanitaire que notre société a traversé, durant laquelle nos aînés ont été encore plus isolés.

Sur la base du volontariat, le photographe accompagne les aides à domicile dans leurs missions quotidiennes auprès des usagers selon un calendrier s'articulant de novembre à décembre 2023. C'est Claude Etteinger, photographe Ignymontain indépendant qui réalise le projet avec l'aide de 4 aides à domicile et 10 bénéficiaires du maintien à domicile volontaires pour ce projet.

En octobre, le photographe est parti à la rencontre de chaque bénéficiaire accompagné des aides à domicile afin de faire connaissance, d'échanger sur le projet, les objectifs... Durant le mois de novembre, le photographe a suivi les aides à domicile dans leurs missions quotidiennes auprès de ces bénéficiaires pour capturer des moments clés. En décembre, les aides à domicile ont sélectionné les photographies de ce reportage les plus représentatives à leurs yeux de leurs missions et de leur relation avec les bénéficiaires.

Ce documentaire fera l'objet :

- d'une exposition temporaire au Conservatoire des Arts au printemps 2024, qui pourra être itinérante sur différents équipements municipaux durant l'année de production et à l'occasion d'événements liés au CCAS : repas et distribution des colis séniors, par exemple.
- d'une édition d'un livre de photographies à destination des participants au projet

Ce documentaire, tant l'exposition que le livre, restera la propriété de la Ville.

Collecte solidaire

Le CCAS a organisé le 13 mai, une grande collecte solidaire de produits alimentaires et d'hygiène au profit de la Boutique alimentaire du CCAS. 33 bénévoles, 4 agents du CCAS et des élus se sont mobilisés.



Dons pour Noël

Chaque année la Boutique Alimentaire organise un Noël pour ses bénéficiaires, adultes et enfants. C'est dans ce cadre que les agents de la commune et les Ignymontains ont été sollicités pour aider à compléter les colis que le CCAS et la ville ont également alimentés (miel, place de cinéma, jeux...). Les dons ont permis la réalisation de 27 colis.

Objectifs 2026 pour les indicateurs

OBJECTIFS	INDICATEURS	DONNÉES 2022	DONNÉES 2023	OBJECTIFS 2026
Favoriser l'approvisionnement local (événementiel)	Pourcentage de la valeur d'achat local des dépenses	25,85 %	25,85 %	40 %
Réduire les impressions des services communaux	Nombre de pages imprimées	866264 (administration)	708579 (administration)	600000 (administration)
Maintenir les espaces verts	Surface d'espaces verts gérés par la commune	58 Ha	58 Ha	58 Ha
Faciliter l'usage du vélo	Nombre d'utilisateurs de pistes cyclables	En attente de l'installation des compteurs SQY		
Augmenter la part de véhicules à faibles émissions de CO ² ou électriques du parc auto communal	Pourcentage sur l'ensemble du parc auto communal	17 % 14 véhicules sur 82	24 % 18 véhicules sur 75	31 % 23 véhicules sur 75
Réduire la consommation de fluides des bâtiments communaux	Cconsommation d'électricité	4 678 MWh	4 115 MWh	3800 MWh
	Cconsommation de gaz	7654 MWh	6 719 MWh	6000 MWh
	Cconsommation d'eau	56 682 m ³	45 634 m ³	43 000 m ³
Obtenir le label Écolo crèche® pour toutes les structures Petite enfance	Nombre de structures labellisées	/	/	100 %
Organiser des actions Pôle Sciences et nature scolaire et périscolaire	Pourcentage du nombre d'enfants participants aux actions par rapport au nombre d'enfants scolarisés sur la commune	25,5 %	32 %	35 %

Objectifs 2026 pour les indicateurs

OBJECTIFS	INDICATEURS	DONNÉES 2022	DONNÉES 2023	OBJECTIFS 2026
Organiser des actions de sensibilisation dans les maisons de quartier (MQ), le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et les Conseils de quartier (CQ)	Nombre d'actions développement durable organisées par les 3 MQ, le CMJ et les 8 CQ	31	31	34 (10 %)
Soutenir une dynamique sportive	Pourcentage d'adhérents aux services sportifs (Ecole municipale des sports, stages sportifs pendant les vacances scolaires)	820 enfants inscrits soit 24,7 %	1033 enfants inscrits soit 31,4 %	+ 5 % pour les inscriptions à l'école des sports = pour les inscriptions aux stages
Soutenir une dynamique culturelle	Pourcentage d'adhérents aux services culturels (conservatoire des arts, pôle musiques et théâtre, maison de la Réussite) par rapport à la population	4,9 %	5 %	5,3 % (soit + 40 élèves sur les structures)
Favoriser l'inclusion en milieu scolaire	Nombre d'enfants bénéficiant d'un accompagnement individuel sur le temps scolaire et/ou fréquentant les structures sur les temps périscolaire et restauration	68 enfants <i>restauration sc.: 32 enfants</i> <i>accueil du soir : 36 enfants</i> <i>(8 ASMO, 27 AELI)</i> (Sur 3326 élèves)	79 enfants <i>restauration sc.: 32 enfants</i> <i>accueil du soir : 36 enfants</i> <i>(8 ASMO, 16 AELI)</i> (Sur 3393 élèves)	Formation des équipes d'animation à l'inclusion Mise en place d'un animateur "référént handicap" par site
Réduire la précarité	Allocation énergie : Nombre de personnes accompagnées	- Personnes âgées ou handicapées: 215 - familles nombreuses : 25 familles	- Personnes âgées ou handicapées: 215 - familles nombreuses : 17 familles	-5% - Personnes âgées ou handicapées: 205 - familles nombreuses: 16

Hôtel de ville
66, rue de la Mare aux Csrats
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.montigny78.fr

